



Photo : Fairtrade / Christoph Köstlin

# FAIRTRADE ET LES DROITS HUMAINS

## RAPPORT ANNUEL ET RAPPORT D'IMPACT 2019

FONDATION MAX HAVELAAR (SUISSE)  
FAIRTRADE ÖSTERREICH  
TRANSFAIR E.V. DEUTSCHLAND



FAIRTRADE

# SOMMAIRE

- P. 3 **ÉDITORIAL : LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE**
- P. 4 **L'ANGLE MORT DE LA CONSOMMATION**
- P. 8 **INTERVIEW DE TYTTI NAHI : « LA RESPONSABILITÉ INCOMBE AUX ENTREPRISES »**
- P. 9 **CARTE BLANCHE : COMBATTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES PLANTATIONS DE CACAO**
- P. 10 **L'UNIVERS FAIRTRADE**
- P. 12 **« FAIR FASHION » AU LIEU DE « FAST FASHION »**
- P. 13 **FAIRTRADE, UN MOUVEMENT GLOBAL**
- P. 14 **REPORTAGE SUR LA CACAOCULTURE : L'ÉDUCATION, UNE CLÉ POUR L'AVENIR**



**FAIRTRADE EST  
LE LABEL DE DURABILITÉ  
LE PLUS CONNU  
AU MONDE**



**1.7 MILLION DE  
PRODUCTEURS FAIRTRADE  
DANS 1707  
ORGANISATIONS**



**LES ORGANISATIONS DE  
PRODUCTEURS ONT REÇU EN 2018  
188 MILLIONS D'EUROS  
DE PRIME, SOIT 6 % EN PLUS**



**EN 2018, 9.8 MILLIARDS D'EUROS  
ONT ÉTÉ GÉNÉRÉS DANS  
LE MONDE AVEC DES  
PRODUITS FAIRTRADE**



**IL Y A PLUS DE  
35 000 PRODUITS FAIRTRADE  
SUR LE MARCHÉ DANS  
LE MONDE ENTIER**



**90 % DES PRODUCTEURS  
FAIRTRADE SONT  
DES PETITS PAYSANS,  
10 % DES EMPLOYÉS**





## LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE

LE CORONAVIRUS A CHANGÉ NOTRE MONDE. C'EST MAINTENANT QUE DOIT SE MANIFESTER NOTRE CAPACITÉ À LE RENDRE PLUS DURABLE ET PLUS ÉQUITABLE, SACHANT QUE LES DROITS HUMAINS JOUERONT UN RÔLE CLÉ.

Les coûts de production dans le Sud ont eu une répercussion sur les personnes et l'environnement. Des produits comme le café, le cacao, les bananes ou les textiles sont si bon marché que les gens peuvent à peine en vivre. Les prochaines années montreront si nous parviendrons à influencer le modèle de façon équitable tout en respectant l'environnement. C'est pourquoi nous devons intensifier considérablement nos efforts en faveur des droits de l'homme et d'un revenu de subsistance. Cela ne se fera pas sans efforts.

Beaucoup de gens pensent qu'il est difficile de promouvoir le commerce équitable à l'heure du coronavirus, du populisme renforcé et de la course effrénée aux produits bon marché. Nous voyons cependant se dessiner de belles opportunités : les jeunes luttent contre l'exploitation de la planète, un nombre croissant de consommateurs s'interrogent sur la production alimentaire, exigeant des conditions équitables et écologiques. Les sujets qui nous occupent depuis longtemps gagnent de plus en plus de terrain – non seulement dans les médias, mais aussi dans l'esprit des consommateurs.

Il apparaît que notre stratégie visant à établir un label fort, indépendant et digne de confiance a montré sa justesse. D'autant plus que Fairtrade est davantage qu'un simple label, c'est un mouvement de la société civile et, en même temps, un système qui fixe des standards sociaux, écologiques et économiques. Des standards qui ne forment pas une construction rigide, mais un système adaptatif en constante évolution. Les décisions importantes pour l'avenir sont prises au sein de comités, dans lesquels

les représentant.e.s des pays producteurs ont 50% des voix. Fairtrade a par exemple augmenté de 20% le prix minimum et la prime pour le cacao Fairtrade et a amélioré le standard pour les petit.e.s cultivateur.trice.s. Nous soutenons également des mesures d'adaptation au changement climatique.

Fairtrade ne pourra pas relever seule ces défis mondiaux, ni assumer le devoir de respect des droits humains. Nous avons besoin de partenaires solides à nos côtés. De nombreux acteurs de l'économie et du commerce nous soutiennent, participent à notre succès et acceptent les défis.

Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires et sympathisants. Sans vous, il nous serait impossible de mener à bien notre tâche. Et nous serions heureux de pouvoir continuer à compter sur votre soutien. Notre vision est claire : nous voulons faire de la décennie à venir une décennie plus juste !

**Renato Isella,**

Directeur de la Fondation Max Havelaar (Suisse)

**Dieter Overath,**

Président du conseil d'administration de Fairtrade Allemagne

**Hartwig Kirner,**

Directeur général de Fairtrade Autriche





Photo : Fairtrade / Peter Catton

IL Y A 40 ANS, UNE TONNE DE CACAO VALAIT PLUS DU DOUBLE DE CE QU'ELLE VAUT AUJOURD'HUI. LES CULTIVATRICES DE CACAO DE LA COOPÉRATIVE CAYAT SE RENDENT AU TRAVAIL.

## L'ANGLE MORT DE LA CONSOMMATION

PLUSIEURS MILLIONS DE PERSONNES DANS LE MONDE SONT ENCORE PRIVÉES DE DROITS FONDAMENTAUX, EN PARTICULIER DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES OPÉRANT À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE.

En Europe centrale, dans un magasin de mode à bas prix, il est possible de trouver un t-shirt à moins de 5 euros ou francs. Mais avant d'arriver en rayon, ce même t-shirt a fait le tour de la moitié de la planète et a nécessité environ 140 étapes de production, de la culture du coton à la livraison, en passant par l'égrenage, le traitement des fibres dans une filature, la fabrication du tissu dans une usine de tissage, la finition et le façonnage. Pendant longtemps, bien peu de gens se sont toutefois intéressés aux conditions dans lesquelles des personnes travaillent afin qu'un t-shirt puisse être proposé à un prix aussi modique et, qu'en même temps, sa vente dégage un bénéfice.

Jusqu'au 24 avril 2013. Ce jour-là, au Bangladesh, le Rana Plaza, un immeuble de huit étages abritant entre autres cinq ateliers de confection textile, s'est effondré. Plus de 5000 personnes y travaillaient alors. La catastrophe a coûté la vie à 1136 d'entre elles, et plus de 2000 ont été blessées. Et pourtant, la veille, des fissures avaient été découvertes dans la maçonnerie. Les avertissements avaient été ignorés, et les ouvrière.s contraints de continuer à travailler. De leurs ateliers sortaient principalement des vêtements destinés à l'exportation, pour des marques comme Benetton, C&A, KiK, Primark ou Adler ou pour des fournisseurs de celles-ci.

### Le travail des enfants dans le secteur du cacao

Cette catastrophe a provoqué un tollé dans les médias et dévoilé au grand jour de nombreuses conditions inacceptables. Des tables rondes ont été organisées, et l'industrie textile a promis de s'amender. Et en effet, sur certains sites, un léger mieux a pu être constaté. Mais il n'y a guère eu d'amélioration du côté

des salaires, qui sont restés misérables, et, plus généralement, des revenus bien trop faibles. Dans d'autres secteurs également, aucune embellie n'est en vue. Prenons l'exemple du cacao : son prix actuel sur le marché mondial, d'environ 2100 dollars la tonne, a tellement chuté qu'il n'assure pas aux producteur.trice.s un revenu suffisant pour satisfaire leurs besoins essentiels. En 1980, ils touchaient environ 5000 dollars la tonne, soit plus du double. La Banque mondiale a fixé à 1.90 dollar par jour le revenu minimum absolu dont une personne a besoin pour survivre. Or, le revenu moyen des cacaoculteur.trice.s de Côte d'Ivoire et du Ghana est bien inférieur. Il n'atteint même pas un dollar. Par conséquent, on fait appel à des enfants. Selon les estimations de l'institut Südwind, quelque 2.1 millions d'enfants travaillent dans les plantations de cacao des deux pays, d'où proviennent les deux tiers du cacao vendu dans le monde. Par le passé, des efforts ont certes été déployés à plusieurs reprises pour endiguer la problématique du travail des enfants, mais aucune entreprise ni aucun gouvernement n'a encore atteint l'objectif de l'engagement volontaire défini par la filière, à savoir une réduction du travail des enfants de 70% à l'horizon 2020.

### Revenu bien au-dessous du minimum vital

« Le prix du marché mondial est trop bas pour dégager un revenu de subsistance », confirme Anne-Marie Yao, responsable du cacao chez Fairtrade Africa. Cette évolution fatale est imputable aussi aux petites superficies des plantations et aux maigres récoltes. Outre la pauvreté, les chaînes d'approvisionnement du cacao sont également menacées par le changement climatique et l'émigration des jeunes. La pression sur les prix n'a pas seulement





140 ÉTAPES POUR LA MANUFACTURE  
D'UN T-SHIRT : LES DROITS DE  
L'HOMME NE DOIVENT PAS ÊTRE  
MIS DE CÔTÉ DANS TOUT CELA.

un impact négatif sur les individus : plus de 90% des forêts primaires d'Afrique de l'Ouest ont disparu, victimes entre autres de la culture du cacao.

#### L'ONU contraint les États et les entreprises à agir

Textiles ou cacao, bananes ou or, les produits sont pratiquement interchangeables. Si les fournisseurs étrangers violent les droits humains fondamentaux, les entreprises du Nord n'en endossent pas la responsabilité. Elles en profitent. De nombreux pays ne peuvent, ou ne veulent pas, s'attaquer à ce problème. Le long de la chaîne d'approvisionnement, les droits humains sont dans l'angle mort de la consommation.

Dès 1948, les Nations Unies ont pourtant déclaré que les droits de l'homme étaient universels et qu'il revenait aux États de les protéger. Ce n'est que 63 ans plus tard, en 2011, que l'organisation internationale a étendu cette obligation aux entreprises et élaboré les « Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ». Ces nouvelles recommandations internationales ont permis de fixer un cadre important aussi bien aux États qu'aux entreprises. La Commission européenne, par exemple, a demandé expressément à ses États membres d'appliquer ces principes au niveau national.

#### Plus de transparence dans la chaîne d'approvisionnement

La toute première loi sur la chaîne d'approvisionnement a été adoptée aux États-Unis, par l'État de Californie. Une loi sur la transparence de la chaîne d'approvisionnement y est entrée en vigueur en 2012. Cette dernière exige des entreprises qu'elles divulguent les mesures prises pour éliminer la traite des êtres humains et l'esclavage dans leurs chaînes d'approvisionnement. Un an plus tard, les États-Unis ont tout de suite suivi le mouvement avec une loi fédérale. Le *Dodd-Frank Act* oblige dès lors les entreprises à rendre complètement transparentes leurs chaînes d'approvisionnements en minéraux, tels que le coltan, l'or, l'étain ou le tungstène, dans le but d'empêcher le financement de conflits violents en Afrique centrale.

## LES PRINCIPES DIRECTEURS DES NATIONS UNIES SUR LES ENTREPRISES ET LES DROITS DE L'HOMME

En 2011, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a adopté les « Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ». Ils sont fondés sur les trois principes de protection, de respect et de recours.

**Protection** : en vertu du droit public international, les États sont tenus de protéger les personnes contre les violations des droits humains par les politiques, les lois, les règles et les procédures judiciaires adaptées.

**Respect** : la responsabilité incombe aux entreprises de respecter les droits de l'homme. Elles doivent faire preuve de diligence raisonnable pour faire cesser les éventuels dommages résultant de violations des droits de l'homme causés par leurs activités commerciales, ainsi que s'efforcer d'y apporter réparation.

**Recours** : au titre de leur devoir de protection, les États doivent donner accès à des recours judiciaires et extrajudiciaires aux victimes de violations des droits de l'homme commises par les entreprises. Les entreprises doivent pouvoir faire l'objet d'enquêtes, de sanctions et de mesures correctives.

« POUR MOI, LES DROITS DE L'HOMME  
IMPLIQUENT QU'UNE PERSONNE EST PERÇUE  
DANS SA DIMENSION HUMAINE, QU'ELLE  
N'EST PAS HUMILIÉE MAIS ESTIMÉE. »

*Dolcey Silgado,*  
travailleur à Bananeras  
de Urabá, Colombie







Photo : Fairtrade / Eduardo Martino

DE NOUVELLES LOIS OBLIGENT DE PLUS EN PLUS LES ENTREPRISES À ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DE LEUR CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT MÊME EN CE QUI CONCERNE LE CAFÉ.

Le premier pays d'Europe ayant adopté une loi allant dans ce sens est la Grande-Bretagne. Entré en vigueur en 2015, le *Modern Slavery Act* lutte contre l'esclavage moderne. Cet exemple a été suivi par la France en 2017 avec la loi sur le devoir de vigilance, puis par les Pays-Bas en 2019 avec la loi sur la diligence raisonnable contre le travail des enfants. L'Australie aussi a adopté une législation pour contrer l'esclavage moderne en 2018, dont la particularité est qu'elle ne s'applique pas uniquement aux entreprises, mais aussi aux institutions étatiques, aux États fédérés, aux universités et même aux organisations non gouvernementales.

### Des initiatives en Allemagne et en Suisse

Quelques pays, tels que la Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas, ont suivi cette injonction et promulgué des lois allant dans ce sens. Dans de nombreux autres États membres de l'UE, comme la Belgique ou la Finlande, la législation sur les chaînes d'approvisionnement est en préparation. En Suisse aussi, une initiative populaire sur la responsabilité des entreprises est actuellement en discussion au Parlement. L'Allemagne a opté pour une solution sur une base volontaire dont la mise en œuvre, bien qu'elle ait été lancée il y a plusieurs années, n'a débouché sur aucun progrès significatif. C'est pourquoi une large coalition de la société civile regroupant plus de 80 organisations et soutenue par Fairtrade s'est formée autour de l'*Initiative Lieferkettengesetz*. Elle demande au gouvernement allemand d'engager sans délai une procédure législative relative aux chaînes d'approvisionnement.

Un nombre croissant d'entreprises préconisent désormais l'introduction d'une loi sur les chaînes d'approvisionnement. En décembre 2019, 42 entreprises actives sur le plan international, dont Vaude, Ritter et Tchibo, ont en conséquence signé une pétition, car d'après elles les engagements volontaires n'étaient pas suffisants. Elles exigent des conditions-cadres claires et contraignantes pour tous qui empêchent la création d'avantages concurrentiels au détriment des droits humains et de la protection de l'environnement. Des arguments économiques solides étayaient

leurs revendications : en effet, les entreprises qui veillent au respect des normes minimales en matière d'environnement et de droits humains sur une base volontaire peuvent être désavantagées par rapport à leurs concurrents.

### Fairtrade propose des alternatives

Les entreprises soucieuses de rendre leurs chaînes d'approvisionnement plus responsables cherchent de plus en plus à établir des relations de partenariat avec Fairtrade. De par son réseau mondial, ses standards, ses prix minimums, ses primes et son savoir-faire, Fairtrade peut en effet être un partenaire précieux pour les entreprises dans la mise en œuvre de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme.

## INITIATIVES LÉGISLATIVES EN COURS

### Loi sur les chaînes d'approvisionnement en Allemagne

Le *Nationaler Aktionsplan Wirtschaft und Menschenrechte (NAP)*, soit le Plan d'action national pour l'économie et les droits humains, prévoit qu'au moins 50 % des quelque 7 200 entreprises allemandes de plus de 500 salariés élaborent volontairement des lignes directrices d'ici 2020. Faute de quoi le gouvernement allemand rédigerait une loi. Jusqu'à présent, cependant, ces exhortations sont restées sans effet. Le rapport de surveillance mentionne qu'en effet, en février 2020, 20 % seulement des entreprises allemandes déclaraient satisfaire à cette demande. C'est pourquoi le Ministre fédéral de la Coopération économique et du Développement Gerd Müller a préparé un projet dont l'objectif est de garantir des normes sociales et écologiques minimales à tous les échelons de la chaîne de valeur. Des normes applicables non seulement aux sites de production propres aux entreprises, mais aussi à ceux de leurs fournisseurs dans les pays émergents et en voie de développement. La Chancellerie fédérale a provisoirement abandonné ce projet de loi, en disant qu'il était





**SOUVENT LES ENTREPRISES DU NORD N'ASSUMENT PAS LEUR RESPONSABILITÉ SI LES DROITS DE L'HOMME SONT BAFOUÉS. CE N'EST PAS LE CAS DANS LA PRODUCTION DE BANANES FAIRTRADE.**

Fairtrade est à même de les accompagner au cours de certaines étapes du processus de mise en œuvre des obligations dans ce domaine, voire d'agir en leur nom, notamment en contribuant à apporter plus de transparence et de traçabilité dans les chaînes d'approvisionnement. Cependant, la réalisation des obligations de diligence en matière de droits humains reste bien sûr la responsabilité première des entreprises.

Dans le secteur du cacao, les entreprises commencent par implémenter des projets Fairtrade visant à générer un salaire de subsistance. En plus des primes et des prix minimums Fairtrade, les producteurs perçoivent un supplément, le « différentiel de revenu de subsistance ». L'objectif est d'améliorer

leur indépendance économique de façon notable au cours des quelques années à venir et de leur permettre de tirer un revenu suffisant de leur activité agricole.

#### **Chaîne d'approvisionnement Fairtrade dans le secteur textile**

Fairtrade a même élaboré des solutions pour l'industrie textile. Afin de créer des conditions plus équitables dans cette branche complexe, le label textile Fairtrade a été créé. Ce label fixe des critères sociaux, écologiques et économiques pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement textile, qui vont bien au-delà des exigences des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et incluent notamment des salaires de subsistance. Le standard textile Fairtrade peut aider les entreprises dans la mise en pratique de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme. En Inde, une première entreprise de confection a déjà été certifiée textile Fairtrade. Une filature et une usine d'égrenage sont sur les rangs pour la certification en 2020. Une fois ces étapes clés franchies, les professionnels de la mode, comme Brands Fashion, le premier fournisseur de vêtements de travail durables en Europe, auront accès à une chaîne d'approvisionnement complète certifiée Fairtrade. Partant, ils pourront doter leurs produits du label textile Fairtrade. Cela montre qu'une chaîne d'approvisionnement peut être respectueuse de l'être humain. Reste aux entreprises de saisir cette opportunité qui s'offre à elles !

préférable d'attendre la fin de l'année pour voir comment les choses allaient évoluer.

#### **Loi sur la responsabilité sociale en Autriche**

En été 2019, le Parlement autrichien a rejeté le projet de loi sur la responsabilité sociale qui avait été introduit en tant que proposition d'initiative pour enrayer la vente de vêtements provenant du travail forcé ou du travail des enfants. Et ce, à tous les échelons de la chaîne de production et d'approvisionnement.

#### **L'initiative populaire en Suisse**

L'initiative populaire « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » demande que les entreprises ayant un siège en Suisse veillent à ce que leurs activités commerciales respectent les droits humains et les normes environnementales internationales, même à l'étranger. Les entreprises devraient être tenues pour responsables des violations des droits humains et du non-respect des normes environnementales contraignantes, quel que soit l'endroit où ces faits sont commis. Cette initiative, qui comprend également un devoir de diligence contraignant pour les entreprises, et les éventuelles contre-propositions sont actuellement en cours de discussion au Parlement.

**« AUTREFOIS, LES FEMMES N'ALLAIENT PAS À L'ÉCOLE, ET LES POSTES DE DIRECTION LEUR ÉTAIENT INACCESSIBLES. AUJOURD'HUI, IL Y A DES FEMMES COMME MOI QUI ONT UN EMPLOI DE CADRE DANS UN BUREAU. »**

*Rehema Leveneï,  
responsable de la conformité  
à Karen Roses, Kenya*





« ON ATTEND DES ENTREPRISES QU'ELLES AIDENT À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT. »

## « LA RESPONSABILITÉ INCOMBE AUX ENTREPRISES »

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES DE VEILLER AU RESPECT DES DROITS HUMAINS DANS LEURS CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT. L'EXPERTE FAIRTRADE TYTTI NAHI\* PARLE DU DEVOIR DES ENTREPRISES.

### Pourquoi les entreprises devraient-elles s'engager pour les droits humains ?

En 1948, l'ONU a reconnu que les êtres humains avaient des droits et que c'était aux États de les protéger, puis, dans une déclaration de 2008, que les entreprises avaient aussi leur part de responsabilité. Cette décision selon laquelle les entreprises doivent respecter les droits humains représente un changement de paradigme. Elle signifie, d'une part, que la prise de conscience des violations des droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement mondiales doit se renforcer et, d'autre part, qu'une contribution des entreprises est attendue quant à la résolution de ces problèmes. En outre, la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme est un processus par lequel les entreprises peuvent montrer qu'elles respectent les droits humains. Elle les aide à se conformer aux lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et à se préparer au fait que la diligence raisonnable devient obligatoire dans un nombre croissant de juridictions.

### Quels sont les avantages de la diligence raisonnable pour les populations du Sud ?

L'OCDE souligne la nécessité d'impliquer et de consulter les travailleur.se.s ainsi que les autres acteurs des chaînes d'approvisionnement dont les droits sont affectés par l'entreprise. La diligence raisonnable en matière de droits de l'homme peut apporter une immense valeur ajoutée aux populations du Sud. Elle peut favoriser la compréhension mutuelle, ainsi qu'une répartition plus équitable des bénéfices entre les travailleur.se.s, les agriculteur.trice.s, les acteurs du négoce et du commerce de détail.

### Et quel rôle Fairtrade devrait endosser dans ce domaine ?

Nous avons deux rôles clés à jouer. La certification et les programmes Fairtrade aident les entreprises et le commerce à limiter les violations des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement. Fairtrade cherche à influencer les politiques et les pratiques commerciales de manière à ce que la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme modifie positivement l'équilibre des pouvoirs dans les chaînes d'approvisionnement. Toutefois, son impact dépend de sa mise en œuvre : si la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme est appliquée de haut en bas, et que les entreprises se contentent de transmettre des exigences de plus en plus strictes, la situation des agriculteur.trice.s et des travailleur.se.s pourrait empirer. De plus, si le commerce déserte les zones à haut risque systémique, notamment celles où règne une grande pauvreté, les gens seront exclus des chaînes d'approvisionnement bien qu'ils ne soient pas fautifs.

### Pourquoi les entreprises doivent-elles se tourner vers Fairtrade pour les questions d'obligation de vigilance ?

Les droits humains sont au cœur du mouvement du commerce équitable. Nous donnons des moyens d'action aux détenteurs de droits, soit les petit.e.s agriculteur.trice.s et les travailleur.se.s du Sud, en apportant un soutien pratique à leurs organisations, par le développement des capacités, la coopération mutuelle et le pouvoir de négociation.

\* Tytti Nahi travaille pour Fairtrade Finlande et préside le groupe de travail Human Rights Due Diligence HRDD (ou diligence raisonnable en matière de droits de l'homme).



# COMBATTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

LORSQU'IL EST QUESTION DE DROITS HUMAINS DANS LE SECTEUR DE LA CULTURE DU CACAO, FAIRTRADE SE CONCENTRE SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS. SOLOMON TAWIAH MCBANASAM EXPLIQUE QUELLES ACTIONS CONCRÈTES SONT MENÉES SUR LE TERRAIN.

« Malgré tous les efforts déployés pour lutter contre le travail des enfants, ce fléau est encore très répandu dans le secteur du cacao. Rien qu'en Côte d'Ivoire et au Ghana, quelque 2.1 millions d'enfants travaillent sur les plantations de cacao. Fairtrade s'attaque à ce problème par la mise en place de divers programmes. Au Ghana, neuf coopératives certifiées, totalisant 117 523 membres dont 41 133 femmes, participent au programme pour le cacao. Fairtrade n'encourage pas seulement les organisations à se conformer aux standards Fairtrade, mais apporte également son soutien dans la création de comités contre le travail des enfants et dans la prise en charge de la surveillance et de la prévention. Pour développer une politique de « zéro travail des enfants », des séances de formation sont organisées à l'attention des conseils d'administration et des employés des coopératives. Les risques sont reportés sur des cartes afin d'identifier les causes du travail des enfants et d'engager des actions pour y remédier.

Dans le cadre du programme pour le cacao, les coopératives de producteur.trice.s investissent de plus en plus dans les infrastructures éducatives et prennent en charge les frais de scolarité. Le but est que davantage d'enfants puissent recevoir un enseignement de façon suivie. Et afin d'améliorer les conditions de vie des familles, un soutien financier est apporté aux membres des coopératives afin qu'ils puissent créer leur propre petite entreprise.

Dans la communauté d'Asunafo Nord, Fairtrade a mis en place le programme « Dignité pour tous » dont l'objectif est de renforcer la direction de l'école et de créer un environnement scolaire favorable. Ce programme a permis non seulement de former 34 employés de 15 écoles et d'informer sur leurs droits 870 élèves, mais aussi de sensibiliser aux droits des enfants d'autres intervenants au niveau communal. Au total, 21 comités de protection de l'enfance ont été créés. Et 14 parlements d'enfants ont vu le jour pour permettre aux plus jeunes de discuter entre eux des questions qui les touchent au plus près. L'association d'agriculteur.trice.s de Kukuom, au Ghana, et la coopérative Coopaweb, en Côte d'Ivoire, vont encore plus loin. Elles impliquent les jeunes dans la vérification de l'interdiction du travail des enfants en collaboration avec les personnes chargées de la certification.

Fairtrade examine également des possibilités de partenariats avec d'autres acteurs en Afrique de l'Ouest. Parce que nous sommes convaincus qu'en travaillant de concert et en nous engageant ensemble, ces programmes peuvent être étendus et venir en aide à davantage d'agriculteur.trice.s ainsi qu'à leur famille. Nous travaillons également avec des entreprises et sommes en contact régulier avec les principales agences gouvernementales pour partager nos constatations en matière de lutte contre le travail des enfants dans la culture du cacao. »

SOLOMON TAWIAH MCBANASAM TRAVAILLE AU GHANA EN TANT QUE SENIOR PROGRAMME OFFICER POUR LE CACAO POUR LE COMPTE DE FAIRTRADE AFRICA.





# L'UNIVERS FAIRTRADE

LES PRINCIPAUX PRODUITS FAIRTRADE ET LEURS PAYS DE PRODUCTION  
POUR LA SUISSE, L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE



**Bananes**  
Pérou  
Équateur  
Colombie

**Coton**  
Inde  
Kirghizistan  
Tadjikistan

**Fleurs**  
Kenya  
Éthiopie  
Tanzanie

**Jus de fruits**  
Brésil  
Inde  
Équateur

**Or**  
Pérou

**Miel**  
Chili  
Argentine  
Mexique

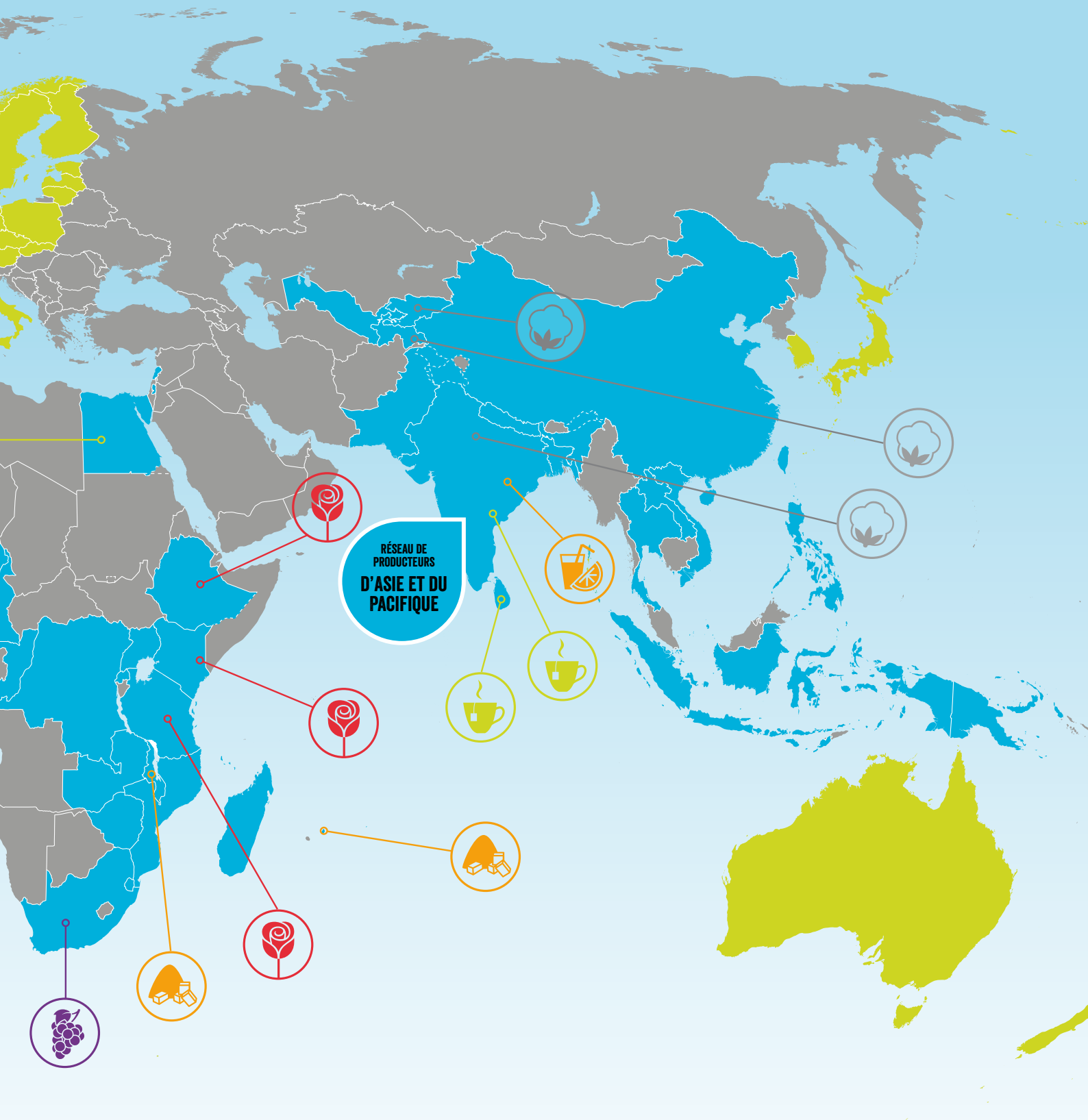




Organisation Fairtrade nationale



Pays de production Fairtrade



**Café**  
Honduras  
Pérou  
Mexique



**Cacao**  
Côte d'Ivoire  
Ghana  
Pérou



**Thé**  
Inde  
Sri Lanka  
Égypte



**Vin**  
Afrique du Sud  
Chili  
Argentine



**Sucre**  
Paraguay  
île Maurice  
Malawi






FAIRTRADE A FAIT FACE À LA COMPLEXITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT TEXTILE ET A DÉVELOPPÉ DEUX OFFRES.

## « FAIR FASHION » AU LIEU DE « FAST FASHION »

IL N'Y A GUÈRE DE SECTEUR D'ACTIVITÉS OÙ LES DROITS HUMAINS SONT MOINS RESPECTÉS QUE DANS L'INDUSTRIE TEXTILE. FAIRTRADE VEUT CHANGER CELA GRÂCE À UN STANDARD ET À UN PROGRAMME DÉDIÉS.

La chaîne d'approvisionnement du textile est complexe. Environ 140 étapes sont nécessaires avant que de nombreuses touffes de coton ne se retrouvent dans une armoire sous forme de t-shirt. De nombreuses usines et différents intermédiaires voués à la production sont impliqués dans ce long processus et de nombreux travailleurs.euse.s sont concernés : environ 30 millions de personnes dans le monde, dont 80 à 90 % sont des femmes. Environ trois quarts de tous les textiles sont produits dans les pays en voie de développement. Cela signifie également que les conditions de travail abusives sont très répandues : salaires extrêmement bas, travail à rallonge et tâches dangereuses. La complexité de la chaîne d'approvisionnement textile rend très difficile son contrôle et l'introduction de standards. Fairtrade a relevé ce défi et a développé diverses offres :

### Le label Coton Fairtrade

Fairtrade a introduit le label Coton Fairtrade en 2007. Il permet aux familles de cultivateur.trice.s de bénéficier d'un prix minimum et d'une prime. En 2014, Fairtrade a étendu cette approche pour créer le label du programme Fairtrade Coton.

### Le programme textile Fairtrade

Le programme textile Fairtrade s'intéresse principalement à la formation. Des droits de la main-d'œuvre aux mécanismes de plainte en passant par les salaires ou les conditions de travail, les thèmes de formations sont variés. Les modules s'adressent à la fois aux cadres et aux employé.e.s. De cette manière, Fairtrade apporte de nombreuses améliorations en encourageant la compréhension mutuelle.

### Le standard textile Fairtrade

Le standard comprend des critères stricts tels que la sécurité, les contrats de travail ou d'assemblage et la liberté syndicale. Par le biais de la certification, l'atelier de couture s'engage, dans un délai de 6 ans, à verser aux milliers d'employé.e.s un salaire de subsistance. Ce n'est que lorsque toutes les étapes de la production textile ont été certifiées que les entreprises peuvent utiliser le label Fairtrade sur leurs produits.



**Le label Coton Fairtrade** indique que la traçabilité physique du coton est assurée jusqu'au producteur. Les produits dotés de ce label sont fabriqués à 100 % avec du coton certifié Fairtrade.



**Le label ingrédient Fairtrade pour le coton** indique qu'une quantité convenue de coton brut a été achetée aux conditions Fairtrade, mais que ce coton peut être mélangé avec d'autres matières premières non certifiées (bilan de masse).

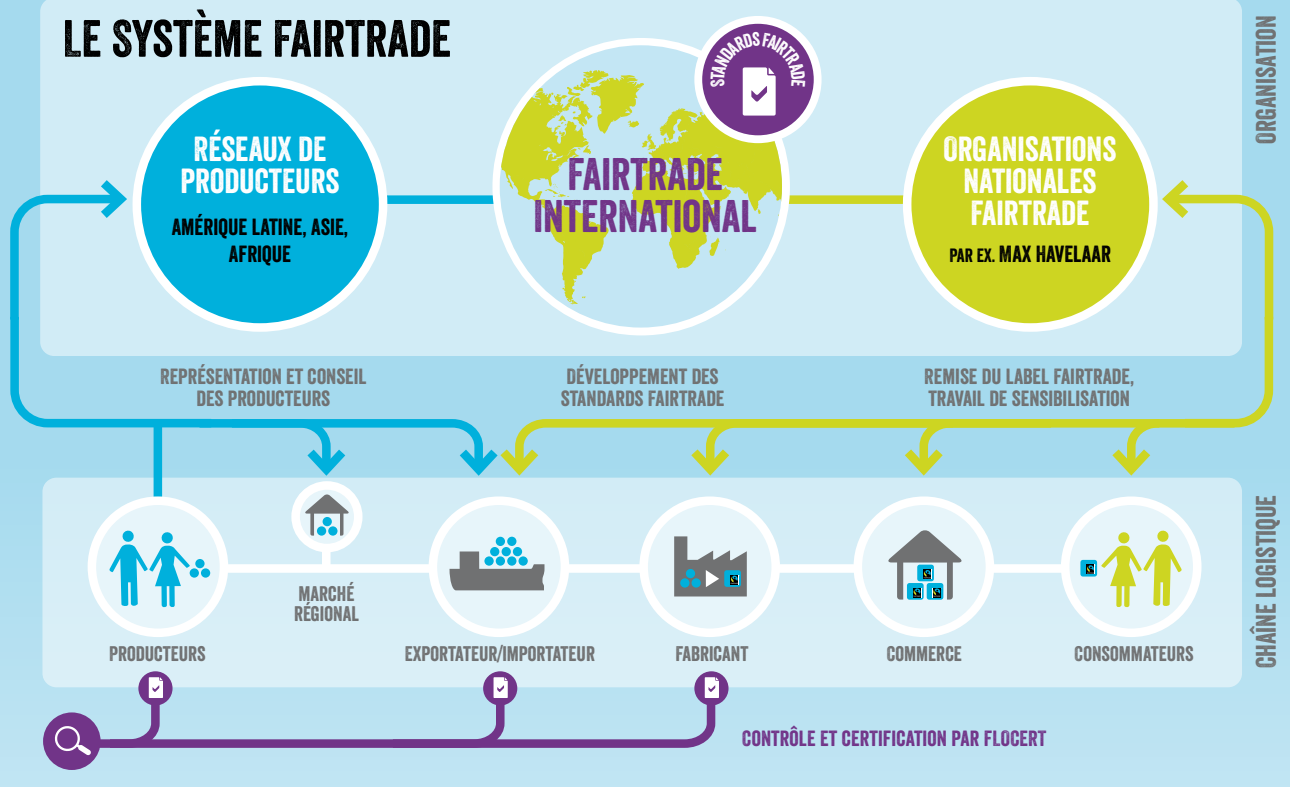


### Le Label pour la production textile Fairtrade

Le Label pour la production textile Fairtrade va au-delà des exigences des contrôles et de la certification en associant un standard strict à des séances de formation et en fixant des critères sociaux, écologiques et économiques applicables à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement textile. L'objectif étant d'améliorer les conditions de production, de travail et de vie à toutes les étapes de cette chaîne.



## LE SYSTÈME FAIRTRADE



## FAIRTRADE, UN MOUVEMENT MONDIAL

LE LABEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LE PLUS CONNU AU MONDE EST DÉLIVRÉ PAR LE SEUL SYSTÈME DE CERTIFICATION À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE QUI PAIE UN PRIX MINIMUM AINSI QU'UNE PRIME.

Qu'est-ce qui fait le succès de Fairtrade ? La réponse à cette question, souvent posée, n'est pas simple. Parce que Fairtrade est davantage qu'une organisation à but non lucratif. Fairtrade est un mouvement mondial qui lutte pour plus d'équité dans les échanges commerciaux globaux ainsi que pour de meilleures conditions de travail et de vie dans les pays du Sud. En collaboration avec des réseaux de producteurs en Afrique, en Asie et en Amérique latine, Fairtrade soutient une production durable et une consommation consciente en s'appuyant sur trois points essentiels :

**les standards** : ils englobent des règles sociales, écologiques et économiques contraignantes et sont régulièrement évalués, adaptés ou élargis. Les décisions sont prises d'égal à égal avec les représentant.e.s des pays producteurs qui détiennent 50 % des voix, parce qu'ils sont les mieux placés pour juger des besoins des 1.7 million de petit.e.s cultivateur.trice.s et des employé.e.s ;

**la certification** : Flocert est responsable de la certification et du respect des standards. Cette filiale de Fairtrade effectue des contrôles, planifiés ou inopinés, menés de manière indépendante. Lors de ces contrôles, les certificateurs vérifient que les standards Fairtrade sont bien respectés, y compris la conformité des flux de trésorerie et de marchandises et les droits du travail ;

**les conseils** : les petit.e.s producteur.trice.s et les employé.e.s ont toutefois besoin de conseils approfondis qui vont au-delà des normes et de la certification. Les nouveaux modèles d'entreprise et les relations commerciales à long terme leur apportent une plus grande stabilité, rendent possibles des investissements et augmentent durablement leur participation à la chaîne de valeur. Les conseils couvrent non seulement les aspects agricoles et opérationnels, mais aussi les questions sociales. En effet, Fairtrade

s'est engagée à œuvrer dans cinq domaines clés : les droits de l'enfant, l'égalité entre hommes et femmes, les droits des travailleur.euse.s, le changement climatique et le renforcement de la position des petit.e.s producteur.trice.s.

Deux autres spécificités de Fairtrade sont le prix minimum et la prime. Le prix minimum Fairtrade est une sorte de filet de sécurité visant à couvrir les coûts de la production du commerce équitable. Quant à la prime, elle est versée en plus du prix d'achat des marchandises et sert à financer des projets communautaires, tels que l'assurance qualité, les soins médicaux ou la conversion à l'agriculture biologique. Ce qui distingue particulièrement Fairtrade en tant que mouvement est l'important soutien de la population. Citons, pour preuve, les quelque 2000 villes et 2300 écoles Fairtrade réparties dans plus d'une trentaine de pays où des bénévoles s'engagent pour un monde plus juste, sensibilisent le public aux enjeux du commerce équitable et à la consommation consciente. Fairtrade est véritablement un mouvement mondial !

« FAIRTRADE NOUS A PERMIS DE NOUS CONVERTIR À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE. NOUS N'UTILISONS PLUS DE PRODUITS CHIMIQUES ET NOUS SENTONS EN BONNE SANTÉ. »

*Kotnaka Lakshmi,  
productrice de coton,  
Inde*







LES ENFANTS DU VILLAGE DE GBELIÉ EN CÔTE D'IVOIRE PEUVENT FRÉQUENTER LA NOUVELLE ÉCOLE. BEAUCOUP D'AUTRES SONT EXPLOITÉS DANS DES PLANTATIONS.



Photo : Fairtrade / Abbas Makke

## L'ÉDUCATION, UNE CLÉ POUR L'AVENIR

GRÂCE À LA PRIME FAIRTRADE, LES COOPÉRATIVES DE CÔTE D'IVOIRE CONSTRUISENT DES ÉCOLES. ELLES OFFRENT À LEURS ENFANTS UN AVENIR MEILLEUR MALGRÉ LE MANQUE D'INFRASTRUCTURE.

En Côte d'Ivoire, au mois de janvier, il fait chaud. Chaud et sec. Sur les pistes, loin de la route principale qui mène en dehors de la ville côtière d'Abidjan, une poussière rouge obscurcit la vue, enveloppe les jeeps qui longent en cahotant des plantations de palmiers à huile, des forêts d'hévéas et de cacaoyers. Aucune forêt naturelle à l'horizon. Le paysage que nous traversons est soit de terres cultivées, soit de brousse. Ici et là, des petits villages avec des huttes en terre, quelques poules, des feux en plein air sur lesquels on cuisine. L'absence de revêtement sur les routes rend notre progression difficile. Tant que le temps est sec, il est toutefois encore possible d'avancer, parfois seulement à pied ou à vélo. Qu'en est-il à la saison des pluies ? C'est difficile à imaginer.

L'infrastructure déficiente fait clairement obstacle à l'application des droits de l'homme fondamentaux. Le manque d'infrastructures est un symptôme de l'extrême pauvreté économique du pays. Elle révèle les limites du faisable ou le manque de volonté de l'État. Et souligne l'importance de mouvements comme Fairtrade. Les routes ne sont pas les seuls éléments de l'infrastructure, il y a également les établissements scolaires et les centres médicaux.

### Les fondements du droit à l'éducation

Le village de Gbelié se trouve à plus de 200 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan, dans la région du Lôh-Djiboua. Environ 2000 personnes y vivent, dont un bon nombre de familles de cultivateurs de cacao regroupées au sein de la coopérative Fairtrade ECAKOG. Depuis octobre 2019, il existe une école primaire ici. Avant cela, il n'y avait que des hangars en bois où se déroulaient les cours. Pas de plancher. Aucun mur sur les côtés.

Aujourd'hui encore, on enseigne de cette manière. Le toit en bois offre un espace ombragé. Néanmoins, lorsque la saison des pluies arrive et que la pluie est trop forte, il est impossible de faire la classe ici. Les enfants sont renvoyés chez eux.

### Bâtiments scolaires en pierre au lieu de cabanes en bois

Le bâtiment en pierre érigé juste à côté de cette classe sommaire est donc une superbe réalisation pour la communauté. Il accueille 120 filles et 140 garçons qui y reçoivent l'enseignement dispensé par une enseignante et cinq enseignants. Par tous les temps. Ce bâtiment en dur a été construit en partie grâce aux primes Fairtrade, qui ont rendu possible le financement initial. Sur le mur extérieur jaune clair, le label Fairtrade a été peint en grand.

Lorsque l'école a ouvert ses portes, elle est passée aux mains de l'État, qui rémunère les enseignants. Avec ce nouveau bâtiment, les rêves des enfants seront peut-être plus accessibles. Comme ceux de Miriam Dago, 10 ans, qui souhaite devenir médecin, ou d'Ange Zama, 13 ans, qui veut plus tard être ministre. Très peu d'enfants aspirent à suivre les traces de leurs parents. « Le travail dans les champs est très dur », souligne Ange Zama, qui ajoute : « Quand je serai ministre, je veux venir en aide à ma famille ». Ils partagent tous ce même souhait quelle que soit la carrière qu'ils projettent d'entreprendre. Par leurs aspirations professionnelles, les enfants veulent soutenir leur famille et contribuer à son bien-être.

### Des jeunes en quête d'un avenir

Le bringuebalant trajet en jeep se poursuit jusqu'au village de Gbokokro, où des travaux de construction sont en cours. Là aussi,





FAIRTRADE A DÉJÀ ÉLEVÉ  
LE PRIX MINIMUM ET LA PRIME  
POUR LE CACAO DE 20 %  
EN OCTOBRE 2019.

Photo : Fairtrade / Christoph Köstlin

les primes Fairtrade ont servi à faire sortir de terre une école. Le gros œuvre est terminé, il manque encore le sol des salles de classe. Bientôt, les jeunes élèves pourront ici également recevoir un enseignement dans un bâtiment en dur. Mais à Gbokokro, nous apprenons qu'un autre obstacle sérieux entrave le droit à l'éducation : le manque d'enseignants, particulièrement aigu dans les campagnes. À Gbokokro, trois volontaires du village font donc actuellement la classe. L'un d'eux, Kouado Kouakoo, est également cacaoculteur. Il lui tient à cœur que les enfants puissent recevoir un enseignement, car il est convaincu que « savoir lire et écrire est la condition préalable à un bel avenir ». Là où règne une extrême pauvreté économique, le risque d'exploitation du travail des enfants est particulièrement élevé. Les distances à parcourir pour se rendre à l'école, longues et dangereuses, les leçons qui ne peuvent avoir lieu, le manque d'enseignants et de matériel font le reste.

Les deux projets mis sur pied grâce aux primes Fairtrade montrent clairement que le droit à l'éducation est confronté à des défis structurels. Partout où l'État agit trop lentement ou de façon trop inefficace, ou lorsqu'il dispose de ressources insuffisantes, des mouvements volontaires comme Fairtrade deviennent vraiment essentiels pour promouvoir les opportunités de développement.

### La jeunesse représente la majeure partie de la population

L'éducation est une clé pour l'avenir. Plus de la moitié de la population ivoirienne a moins de 25 ans. En comparaison, en Allemagne ou en Suisse, cette catégorie ne représente qu'environ un quart de la population. L'évolution démographique comporte un gros risque ainsi qu'un potentiel de conflit. Mais elle peut devenir une chance si le gouvernement investit dans l'éducation, l'emploi et la perspective d'un bel avenir.

### Ouvrir des perspectives dans les campagnes

Afin que la culture du cacao puisse ouvrir des perspectives, des changements sont nécessaires. Même si leur travail est pénible physiquement, les agriculteur.trice.s à qui nous parlons consi-

dèrent que la vie en zone rurale a de bons côtés. Ils apprécient notamment de posséder la parcelle de terre qu'ils cultivent et d'être leur propre patron au lieu de vivre en ville, où le coût de la vie est beaucoup plus élevé et les emplois sont rares.

### Fairtrade augmente le prix minimum et la prime

Mais les prix du cacao sont bas, beaucoup trop bas. En octobre 2019, Fairtrade a déjà augmenté le prix minimum et la prime de 20 %. Il est cependant clair que cela ne peut constituer qu'une première étape et que d'autres mesures doivent suivre, comme l'application du prix de référence Fairtrade pour le revenu de subsistance.

Pour obtenir un véritable impact, il faut l'engagement d'un nombre bien plus élevé d'entreprises. Récemment, une autre initiative a été prise par les deux plus grands pays producteurs de cacao, la Côte d'Ivoire et le Ghana, qui ont annoncé l'introduction d'une prime d'État. À partir de 2020, les acheteurs, indépendamment de toute certification, doivent ainsi payer un supplément de 400 dollars par tonne de cacao en plus du prix actuel du marché mondial. Cette initiative fait naître l'espoir que Fairtrade n'est pas seule dans ses efforts et que plus d'argent parviendra aux familles de cultivateur.trice.s.

« GRÂCE À FAIRTRADE ET À LA COOPÉRATIVE,  
MA RÉCOLTE ME RAPPORTE D'AVANTAGE ET  
JE BÉNÉFICIE D'UN SOUTIEN. MAIS LES  
PRIX DU CACAO DEVRAIENT CONTINUER  
À AUGMENTER. »

*Dah Oho Boclela,  
productrice de cacao,  
Côte d'Ivoire*



### Impressum :

Éditeurs : Fondation Max Havelaar (Suisse)  
FAIRTRADE Österreich  
TransFair e.V. Deutschland  
Rédaction : Peter Ehrenberger,  
Patrício Frei,  
Frank Griesel,  
Tobias Thiele

Version française : Luca Puliafito  
Mise en page : Dreimalig Werbeagentur, Cologne  
Impression : climatiquement neutre par Thiekötter, Münster  
Publication : mai 2020

### Photo de couverture :

Des travailleur.euse.s de la ferme floricole certifiée Fairtrade Karen Roses au Kenya.

### Crédits photos :

Portraits en bas à droite :  
p. 5 : Fairtrade / Christoph Köstlin  
p. 7 : Fairtrade / Christoph Köstlin  
p. 13 : Fairtrade / Christoph Köstlin  
p. 15 : Fairtrade / Christoph Köstlin

### Directeurs de publication :

Elie Peter (Fondation Max Havelaar (Suisse))  
Claudia Brück (TransFair e.V. Deutschland)  
Veronika Polster (FAIRTRADE Österreich)



## LES LABELS FAIRTRADE EN UN COUP D'ŒIL :



Le **label Fairtrade** est synonyme de produits cultivés et commercialisés de façon équitable. La traçabilité doit être assurée à 100%.



Dans le cas des produits mixtes (par ex. chocolat, crème glacée), tous les ingrédients pour lesquels il existe des standards Fairtrade doivent être commercialisés selon les standards Fairtrade. La flèche indique le dos de l'emballage où il est expliqué s'il s'agit d'un produit mixte ou avec bilan de masse\*.



Le **label modèle d'Approvisionnement d'un Ingrédient Fairtrade (FSI)** correspond à une matière première issue de l'agriculture et du commerce équitables. Seul l'ingrédient mentionné est certifié Fairtrade dans le produit en question.



Le **label Coton Fairtrade** certifie le coton issu de l'agriculture et du commerce équitables. Sa traçabilité est garantie à toutes les étapes de la production. Il n'est pas transformé en même temps que du coton conventionnel.



Le **label Or Fairtrade** garantit que l'or est issu d'un mode d'extraction et de commercialisation équitables.

\*info.fairtrade.net/what/traceability-in-fairtrade-supply-chains



Photo : Fairtrade / Jakub Kaliszewski

### Un réseau international

La Fondation Max Havelaar (Suisse), Fairtrade Autriche (FAIRTRADE Österreich) et Fairtrade Allemagne (TransFair e.V. Deutschland) sont membres de la fédération Fairtrade International e.V. qui réunit les organisations Fairtrade de 24 pays ainsi que les trois réseaux de producteurs continentaux. Fairtrade International a la mission d'élaborer les standards Fairtrade internationaux. [www.fairtrade.net](http://www.fairtrade.net)

### Certification et contrôle

L'ensemble des acteurs impliqués tout au long de la chaîne d'approvisionnement sont contrôlés régulièrement par Flocert GmbH. La société Flocert s'appuie sur un système de certification indépendant et uniforme à l'échelle mondiale, conformément à la norme ISO 17065 (DIN EN 45011). [www.flocert.net](http://www.flocert.net)



**FAIRTRADE**  
ÖSTERREICH

### FAIRTRADE Österreich

Ungargasse 64-66, Stiege 1, Top 209  
A - 1030 Vienne  
+43 1 533 09 56  
office@fairtrade.at  
www.fairtrade.at  
facebook.com/fairtrade.oesterreich  
twitter.com/FAIRTRADE\_AT  
ZVR 881545394



**FAIRTRADE**  
MAX HAVELAAR

### Fondation Max Havelaar (Suisse)

Limmatstrasse 107  
CH - 8005 Zurich  
+41 44 278 99 00  
info@maxhavelaar.ch  
www.maxhavelaar.ch  
facebook.com/fairtrademaxhavelaar  
twitter.com/maxhavelaarch  
instagram.com/fairtradech  
linkedin.com/company/maxhavelaarch



**FAIRTRADE**  
DEUTSCHLAND

### TransFair – Verein zur Förderung des

Fairen Handels in der Einen Welt e.V.  
Remigiusstraße 21  
D - 50937 Cologne  
+49 221 94 20 40 - 0  
info@fairtrade-deutschland.de  
www.fairtrade-deutschland.de  
facebook.com/fairtrade.deutschland  
twitter.com/Fairtrade\_DE  
instagram.com/fairtradede  
www.linkedin.com/company/fairtrade-deutschland/  
Registre des associations de Cologne :  
VR 16551



**Climatiquement neutre**  
Imprimé  
ClimatePartner.com/10711-2004-1001







# RAPPORT ANNUEL 2019

FONDATION MAX HAVELAAR (SUISSE)

**CAR POUR MOI  
C'EST VITAL**



**FAIRTRADE  
MAX HAVELAAR**



LE DESTIN EXTRAORDINAIRE DE LA  
CAFÉICULTRICE HONDURIENNE  
OLGA ALVARADO A SUSCITÉ L'INTÉRÊT  
DES MÉDIAS SUISSES.

## FAIRTRADE MAX HAVELAAR : UNE MARQUE LEADER

GRÂCE À SON TRAVAIL DE SENSIBILISATION ET À SA PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ, FAIRTRADE MAX HAVELAAR S'EST HISSÉE AU RANG DE MARQUE LEADER. CELLE-CI JOUIT DE LA CONFIANCE DES SUISSSES ET DES SUISSES.

En 2019, notre campagne de sensibilisation de la population s'est appuyée sur des mesures mises en place au cours des années précédentes et qui ont été encore développées. Notamment la « Empower Station » installée sur les sites des courses populaires de Lausanne, de Genève et de Lucerne. Quelque 200 000 personnes de tous âges y ont découvert activement les différentes étapes du commerce équitable dans plusieurs médias.

À l'automne dernier, notre campagne d'affichage dans les trains, les bus et les trams, offrant 140 millions de chances de contact, a également suscité un grand intérêt.

Sur internet, nous avons misé sur un jeu d'objets cachés entraînant les participants sur le parcours de produits Fairtrade, du champ d'une famille de petits producteurs du Sud jusqu'aux magasins du Nord, avec, à la clé, des prix offerts par nos partenaires.

2019 a également été très riche en événements sur le plan médiatique. Un reportage critique sur la culture du cacao en Côte d'Ivoire diffusé dans l'émission de la télévision allemande « Kassensturz » a été suivi de plusieurs témoignages très positifs et différenciés sur le commerce équitable. La visite d'Olga Alvarado a certainement constitué l'un des moments forts de l'année. La jeune femme, qui avait fui aux États-Unis, est revenue dans son pays d'origine, le Honduras, où elle cultive du café équitable et mène enfin une vie heureuse. Au mois d'octobre, nous avons célébré le cinquième anniversaire de l'or Fairtrade. Un événement qui, lui aussi, a connu un bel écho dans les médias.

### UN ATTACHEMENT AVÉRÉ

L'impact positif se reflète également dans les études de marché. Sixième au classement du réputé « GfK Business Reflector »

2020, Fairtrade Max Havelaar figure ainsi parmi les organisations à but non lucratif les plus estimées de Suisse. Et le « Havas Brand Predictor », la plus importante enquête sur les marques en Suisse, place Fairtrade Max Havelaar au 13<sup>e</sup> rang des 355 meilleures marques nationales et internationales. En ce qui concerne le dynamisme (popularité), Max Havelaar occupe même la 10<sup>e</sup> place, devant des marques réputées comme Google, Apple ou Ikea.

### DES AMBASSADEURS ENGAGÉS

Fairtrade Max Havelaar a la chance de pouvoir compter sur deux ambassadeurs bénévoles qui prennent leur mission très à cœur : le footballeur Breel Embolo et l'acteur et musicien Carlos Leal. Breel Embolo rappelle régulièrement à quel point l'équité est une valeur essentielle pour lui, sur le terrain comme dans le commerce de biens de consommation. Carlos Leal n'hésite pas à se mettre en scène dans des vidéos sur le sujet qu'il conçoit lui-même avec passion et créativité. Ces deux ambassadeurs sont suivis sur les médias sociaux par une grande communauté de fans.

Les communes jouent un rôle central dans la promotion du commerce équitable : non seulement parce qu'elles servent d'exemple à suivre pour la population, mais aussi compte tenu du poids des achats sur les marchés publics. Fairtrade Max Havelaar soutient la campagne Fair Trade Town menée par l'organisation du secteur Swiss Fair Trade. L'an dernier, Berthoud, Bellinzzone, Gossau (SG) et Fribourg ont obtenu la distinction Fair Trade Town, portant le total à dix communes. Au début de cette année, c'était au tour de Renens de les rejoindre, et un certain nombre d'autres villes, dont Aarau et Uster, sont sur les rangs pour 2020.





# LA CROISSANCE RALENTIT

PLUS DE 250 PARTENAIRES S'ENGAGENT POUR FAIRTRADE EN SUISSE. LES VENTES DE PRODUITS LABELLISÉS FAIRTRADE MAX HAVELAAR Y ONT AUGMENTÉ DE 2.5 % EN 2019.

Bien que les ventes du commerce de détail stagnent et que, parallèlement, celles du commerce en ligne et des discounteurs augmentent, Fairtrade Max Havelaar continue sa progression. Les ventes de produits Fairtrade ont en effet enregistré une augmentation de 2.5 % par rapport à l'exercice précédent.

Les produits Fairtrade dotés du label pour ingrédients individuels, introduit en 2018, ont connu une croissance rapide et forte. Stimulés par le lancement de nouvelles références, leurs ventes affichent une hausse de 39 % par rapport à l'année précédente. Ce label, déjà présent dans six catégories – chocolat, roses, quinoa, noix de cajou, vanille et ananas –, représente 16 % du chiffre d'affaires. Les sucreries se taillent la part du lion grâce aux gains réalisés avec les produits de boulangerie, les biscuits et le chocolat.

**CHIFFRE D'AFFAIRES :**  
**814 MILLIONS DE FRANCS**  
**CROISSANCE : 2.5 %**  
**PAR PERSONNE : 94 FRANCS**

## LA PLUS LARGE GAMME DE PRODUITS FAIRTRADE AU MONDE

Quelque 3000 produits Fairtrade sont disponibles en Suisse. Aucun autre pays ne dispose d'une gamme plus large. Cette diversité a contribué à l'évolution positive du chiffre d'affaires, bien qu'elle ait été moins rapide que les années précédentes. L'affaiblissement de la croissance résulte de deux tendances :

- Les discounteurs gagnent des parts de marché. Par conséquent, les supermarchés misent davantage sur les produits appartenant au segment de prix inférieur ou mettent ceux-ci plus en avant sur leurs points de vente. Fairtrade est toutefois sous-représentée tant chez les discounteurs que parmi les produits bon marché des supermarchés.

- Les produits régionaux connaissent en Suisse un succès toujours plus grand. Le commerce de détail privilégie donc les denrées locales ou européennes, limitant au strict nécessaire leurs achats de produits issus des pays émergents et en voie de développement.

Ces tendances du marché entraînent un léger recul des ventes dans de nombreuses catégories de produits, qui affecte principalement les roses et les fruits. Le café enregistre une faible baisse du chiffre d'affaires en raison de changements dans l'assortiment du commerce de détail et du passage du café labellisé au café non labellisé.

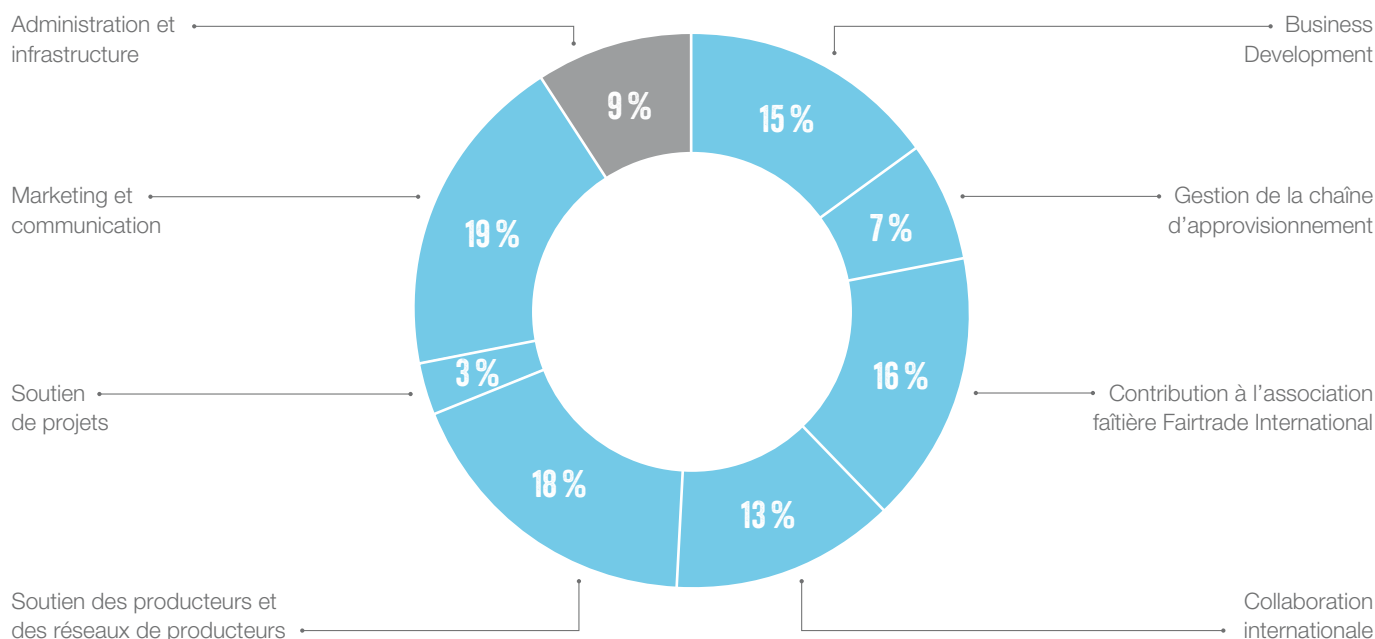
La part de marché de Fairtrade dans le secteur du commerce de détail a cependant continué à augmenter.

## LA CROISSANCE GRÂCE AUX MARQUES, AUX DISCOUNTERS ET AUX GROSSISTES

Les fabricants de produits de marque et les discounteurs se tournent de plus en plus vers Fairtrade, apportant ainsi une contribution significative à sa croissance. Les innovations et l'amélioration de la distribution assurent une évolution positive du chiffre d'affaires, auquel contribuent majoritairement Coop et Migros. Les ventes dans le secteur de la restauration ont certes diminué de 6 %, mais elles restent stables en s'établissant à 10 % du chiffre d'affaires total. Les principales baisses concernent les glaces et les boissons. En revanche, le commerce de gros a connu une forte croissance. La catégorie de produits la plus récente, l'or, a obtenu de très bons résultats avec une augmentation de 23 % du chiffre d'affaires, grâce aux mini-lingots proposés par certaines banques.



## RÉPARTITION DES DÉPENSES EN 2019



Total : 9.0 millions de francs

91% pour les buts de la Fondation 9% pour l'administration

# RAPPORT ANNUEL ET BILAN FINANCIER 2019

LA FONDATION MAX HAVELAAR (SUISSE) A POURSUIVI SA CROISSANCE EN 2019. TOUTEFOIS, CE RÉSULTAT RÉJOUISSANT N'A ÉTÉ RENDU POSSIBLE QUE PAR QUELQUES EFFETS EXTRAORDINAIRES.

Les revenus générés par les licences ont augmenté de 0.6 million de francs (+8%) pour s'établir à 8.6 millions de francs, bien que la croissance du chiffre d'affaires du commerce de détail n'ait pas excédé 2.5%. Cela est dû, entre autres, au 0.4 million de francs de revenus des licences qui sont imputables à l'exercice 2018.

Les autres produits d'exploitation ont diminué de 26 000 francs. Cela s'explique principalement par le fait que Fairtrade Max Havelaar a perçu moins de contributions d'autres organisations nationales Fairtrade pour poursuivre le développement de catégories de produits.

Les charges d'exploitation n'ont que peu changé (+1%) par rapport à l'exercice précédent, mais quelques écarts peuvent être constatés :

- Les contributions obligatoires au système international Fairtrade ont augmenté de 335 000 francs (+13%) pour atteindre 3 millions de francs. Cela est dû à parts égales à la croissance des revenus des licences et à la hausse des cotisations des membres. La hausse des cotisations est utilisée exclusivement pour soutenir les producteurs du Sud.
- Fairtrade Max Havelaar a investi 215 000 francs dans des projets et programmes en faveur des producteurs des pays en voie de développement. Des fonds qui ont, entre autres, servi à financer l'amélioration de la qualité, l'adaptation au changement climatique, un accès au marché facilité et de meilleures conditions de travail.
- Les charges de personnel ont augmenté de 172 000 francs, car l'effectif moyen annuel était supérieur de 0.5 poste à plein temps. Le développement du personnel et les frais de recrutement ont également occasionné des dépenses ponctuelles.

- La charge administrative a augmenté de 167 000 francs. Les services externes dans les domaines des licences de produits et de l'informatique ont été engagés pour la première fois en 2019 pour l'année entière. À cela s'ajoutent les frais de consultation pour le développement de nouveaux services pour nos partenaires.
- Les dépenses de marketing et de communication ont été inférieures de 150 000 francs à celles de l'exercice précédent. Divers projets ainsi que la campagne lancée avec succès en 2018 ayant été poursuivis en 2019, les coûts initiaux ont pu être évités.

Le résultat annuel avant variation du capital d'organisation s'élevait à 230 000 francs. Ce bénéfice a permis de constituer des réserves de 500 000 francs dans le capital d'organisation immobilisé. Ces réserves serviront de socle pour poursuivre le développement de projets dans le Sud, de catégories de produits et de nouveaux domaines d'activité. En outre, 166 000 francs issus du capital immobilisé ont été utilisés pour financer des investissements dans des projets et des programmes.

Avec un résultat annuel total de -104 000 francs, le capital libre de la Fondation a été réduit à 5.1 millions de francs (-2%).

Le total du bilan de 8 millions de francs est resté inchangé. La diminution des créances résultant des livraisons et prestations est imputable au fait que les revenus des licences du 4<sup>e</sup> trimestre de 2019 ne seront passés en compte qu'en 2020. Les comptes de régularisation figurant à l'actif ont augmenté proportionnellement. Dans les actifs immobilisés, le dépôt de garantie des locaux commerciaux à Zurich est désormais inscrit au bilan en tant qu'investissement financier.

## BILAN

Actifs CHF	Annexe <sup>1</sup>	31.12.2019	31.12.2018
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités	4.1	5 349 210	5 195 274
Créances résultant de livraisons et prestations	4.2	1 083 685	2 534 887
Actif de régularisation	4.3	1 476 100	65 723
		<b>7 908 955</b>	<b>7 795 883</b>
<b>Immobilisations</b>			
Immobilisations corporelles	4.4	43 807	97 445
Immobilisations financières		90 053	90 049
		<b>133 861</b>	<b>187 494</b>
<b>Total actifs</b>		<b>8 042 856</b>	<b>7 983 378</b>
<b>Passifs CHF</b>			
<b>Fonds étrangers à court terme</b>			
Dettes résultant de livraisons et prestations	5.1	871 995	1 094 971
Autres dettes à court terme	5.2	187 950	223 966
Provisions à court terme	5.3	116 278	92 711
Passif de régularisation	5.4	918 757	854 578
		<b>2 094 981</b>	<b>2 266 227</b>
<b>Fonds étrangers à long terme</b>			
Fonds de dons liés		3 768	3 335
		<b>3 768</b>	<b>3 335</b>
<b>Fonds étrangers</b>		<b>2 098 749</b>	<b>2 269 562</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Capital de fondation versé	6	190 002	190 002
Fonds mobilisé pour le développement de la catégorie café		384 676	88 402
Fonds mobilisé pour le développement de l'innovation et du business		105 008	90 094
Fonds mobilisé pour le développement de la catégorie or		21 421	19 885
Fonds mobilisé pour le développement de nouvelles catégories de produits		96 965	75 000
Capital libre généré		5 250 433	5 234 405
Résultat annuel		(104 399)	16 029
		<b>5 944 107</b>	<b>5 713 816</b>
<b>Total passifs</b>		<b>8 042 856</b>	<b>7 983 378</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION

	Annexe <sup>1</sup>	2019	2018
Produit des licences tierces		8 591 170	7 970 711
Pertes résultant de créances		7 052	(1 631)
<b>Produits résultant de livraisons et prestations</b>		<b>8 598 221</b>	<b>7 969 080</b>
Produit des dons affectés		433	584
<b>Produit des dons</b>		<b>433</b>	<b>584</b>
Autre produit d'exploitation		377 387	403 625
<b>Total produit d'exploitation</b>		<b>8 976 041</b>	<b>8 373 289</b>
Charges de personnel		(3 827 781)	(3 656 183)
Charges d'administration		(923 339)	(756 241)
Collaboration internationale		(3 218 903)	(3 386 920)
Charges de marketing et communication		(727 171)	(877 282)
Amortissements sur immobilisations	4.4	(78 877)	(87 952)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(8 776 070)</b>	<b>(8 764 577)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>199 971</b>	<b>(391 288)</b>
Produits financiers		98 315	93 435
Charges financières		(67 562)	(64 506)
<b>Résultat financier</b>	<b>7</b>	<b>30 753</b>	<b>28 930</b>
<b>Résultat avant variation du capital du fonds</b>		<b>230 724</b>	<b>(362 359)</b>
Dépôts en fonds étrangers		(433)	(584)
<b>Résultat des fonds liés</b>		<b>(433)</b>	<b>(584)</b>
<b>Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation</b>		<b>230 291</b>	<b>(362 942)</b>
Affectations aux fonds mobilisés		(501 020)	(162 255)
Prélèvement sur les fonds mobilisés		166 330	541 226
<b>Résultat des fonds / capital de l'organisation</b>		<b>(334 690)</b>	<b>378 971</b>
<b>Résultat annuel</b>		<b>(104 399)</b>	<b>16 029</b>

### PRÉSENTATION DES COMPTES SELON LES SWISS GAAP RPC

Les présents comptes annuels ont été intégralement vérifiés dans le cadre d'un contrôle ordinaire exécuté par BDO Zurich, qui les a jugés corrects. Ils fournissent une image du patrimoine, de la situation financière et des résultats conforme aux recommandations Swiss GAAP RPC et satisfont à la loi suisse et à l'acte de fondation.

<sup>1</sup> Le rapport d'expertise complet, les comptes annuels, le rapport de performance ainsi que toutes les annexes peuvent être consultés sur [www.maxhavelaar.ch/rapportannuel](http://www.maxhavelaar.ch/rapportannuel)





UNE TRAVAILLEUSE DE LA FERME FLORICOLE PANDA FLOWERS AU KENYA TRIE DES ROSES.

# ÉVOLUTION DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION

UNE BRÈVE ANALYSE DE LA SITUATION DES SIX PRINCIPAUX PRODUITS FAIRTRADE MET EN ÉVIDENCE LES DÉFIS À RELEVER ET LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LE DOMAINE DE LA PRODUCTION.



## BANANES

2019 : **38 543 tonnes +4%**

Les premiers dégâts causés par le champignon TR4 dans des bananeraies d'Amérique du Sud a fait naître un sentiment d'incertitude chez les petits producteur.trice.s et les propriétaires de plantations ainsi que chez les consommateur.trice.s du Nord. Bien que la propagation ait été contenue, le danger n'est pas écarté – pour la production de bananes Fairtrade aussi.

En 2019, les ventes de bananes Fairtrade en Suisse ont permis à elles seules de verser aux producteur.trice.s des primes d'un montant de 1.9 million de francs suisses. Grâce à la conversion totale mais temporaire de Lidl, les ventes de bananes Fairtrade en Suisse ont connu un bel essor. Volg, une enseigne qui compte plus de 580 succursales, a par ailleurs décidé de proposer uniquement des bananes Fairtrade à partir de janvier 2020. Volg avait été le premier détaillant au monde à proposer des bananes Fairtrade en 1994.



## FLEURS

2019 : **53.5 MILLIONS de tiges -21%**

Dans les fermes floricoles africaines, les bas salaires, la discrimination et le harcèlement sexuel font malheureusement partie du quotidien de nombre de femmes. Les standards Fairtrade les protègent en imposant des contrats de travail fixe, des salaires minimums et des normes sociales, comme le congé maternité.

Depuis 2019, les standards prescrivent également une nouvelle stratégie d'intégration du genre. Celle-ci enjoint les fermes certifiées Fairtrade à présenter, dans un délai convenu, un plan visant à donner à tous les employé.e.s des chances égales et à empêcher toute forme de discrimination. On observe déjà une meilleure prise de conscience ainsi que des progrès dans le signalement et le traitement des cas de discrimination.

Non moins de 97% des fleurs coupées Fairtrade vendues en Suisse proviennent d'Afrique de l'Est. Le recul des ventes de fleurs Fairtrade sur le marché suisse est principalement dû à la conversion partielle de l'assortiment d'un détaillant en roses non issues du commerce équitable.



## JUS DE FRUITS

2019 : **22.1 MILLIONS de litres -14%**

La demande globale de jus d'orange a continué à baisser en Suisse. Un recul qui a eu des répercussions sur les ventes de cette catégorie de produits Fairtrade. Fairtrade Max Havelaar s'attache en priorité à soutenir les familles de petit.e.s producteur.trice.s, à leur ouvrir de nouvelles perspectives de revenus ou à les aider à cultiver également d'autres fruits. Pour ces familles, il est important de pouvoir vendre leurs fruits aux conditions Fairtrade. Cela a un impact positif sur leurs revenus, comme l'a clairement montré une étude d'impact. Néanmoins, les employé.e.s des familles de petit.e.s producteur.trice.s en tirent encore de trop faibles bénéfices. C'est pourquoi Fairtrade Max Havelaar leur apportera un soutien renforcé à l'avenir.





FAUSTO UMANA, DE LA COOPÉRATIVE AGRONORTE AU COSTA RICA, CONTRÔLE L'ÉTAT DE SES PLANTES D'ANANAS.



### CAFÉ

2019 : **7 604 tonnes de café brut -6%**

Le prix du café sur le marché mondial ne bouge pas. La livre d'arabica se négocie toujours aux alentours d'un dollar la livre. Un prix insuffisant pour couvrir les coûts de production de la plupart des familles de producteur.trice.s. Dans ce contexte, l'importance de Fairtrade, qui offre un prix minimum de 1.40 dollar la livre assorti d'une prime de 20 cents, est manifeste.

Le café Fairtrade va de pair avec l'obligation de veiller au respect des droits humains, notamment dans le but de protéger les enfants. Dans ce domaine, les réseaux de producteurs effectuent un travail d'information et de sensibilisation, comme au Guatemala, par exemple.



### CACAO

2019 : **6 077 tonnes +36%**

Dans le secteur du cacao, l'année 2019 a été riche en événements. D'une part, Fairtrade a augmenté le prix minimum et la prime de 20%, faisant ainsi passer un message clair en faveur de prix équitables. D'autre part, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont annoncé l'introduction d'une taxe supplémentaire de 400 dollars par tonne de fèves de cacao. Ces deux mesures confèrent une plus grande fermeté à la revendication d'octroi d'un salaire suffisant, qui est non seulement essentiel au développement économique et à l'autonomie des familles de producteur.trice.s de cacao, mais aussi et surtout un droit humain fondamental.



### SUCRE DE CANNE

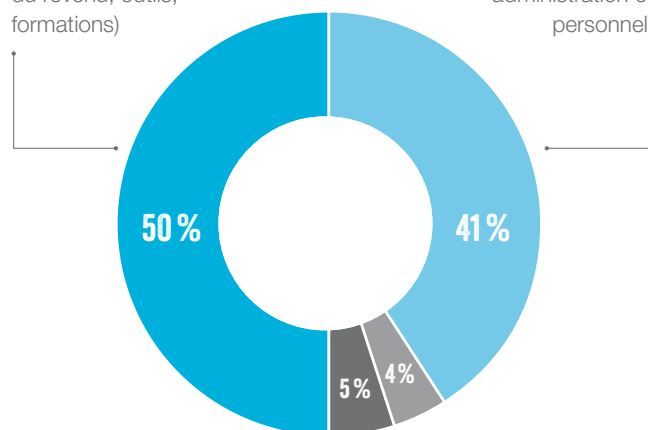
2019 : **8 738 tonnes +1%**

Les ventes de sucre Fairtrade ont augmenté pour la troisième année consécutive. Avec une part de marché de 95%, la péné-

tration de Fairtrade sur le marché du sucre de canne est extrêmement élevée. Toutefois, les conditions restent difficiles, en particulier pour les familles de producteur.trice.s. C'est pourquoi Fairtrade leur apporte son soutien, notamment par le biais d'un programme de protection des enfants et des jeunes. Basé sur une approche intégrative, ce programme implique activement les autorités, les coopératives et les familles de producteur.trice.s, ainsi que les principaux intéressés, à savoir les enfants et les jeunes.

### UTILISATION DE LA PRIME FAIRTRADE PAR LES COOPÉRATIVES DE PETITS PRODUCTEURS :

Services pour les membres (amélioration du revenu, outils, formations)      Investissements dans les coopératives (structure, administration et personnel)



Services pour la communauté (formation, services sociaux et médicaux, infrastructure)      Autres

**Total : 164.7 millions d'euros**



# MARCHÉ ET MATIÈRES PREMIÈRES EN 2019

## VOLUMES DE VENTE DES MATIÈRES PREMIÈRES<sup>1</sup>



**BANANES**  
38 543 tonnes  
+4 % par rapp. 2018



**FLEURS**  
53 548 107 unités  
-21 % par rapp. 2018



**JUS DE FRUITS**  
22 102 148 litres  
-14 % par rapp. 2018



**CAFÉ<sup>2</sup>**  
7 604 tonnes  
-6 % par rapp. 2018



**CACAO**  
6 077 tonnes  
+36 % par rapp. 2018

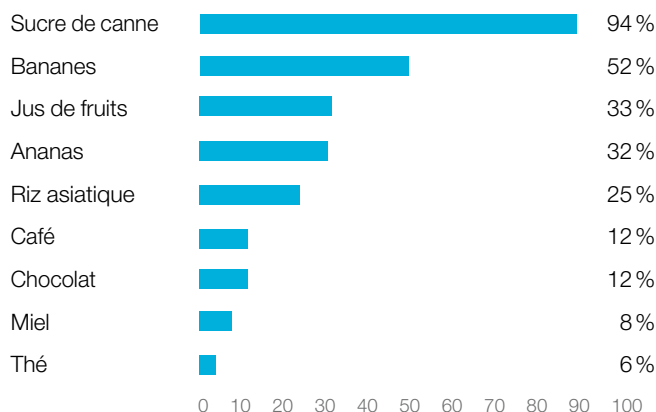


**SUCRE DE CANNE**  
8 738 tonnes  
+1 % par rapp. 2018

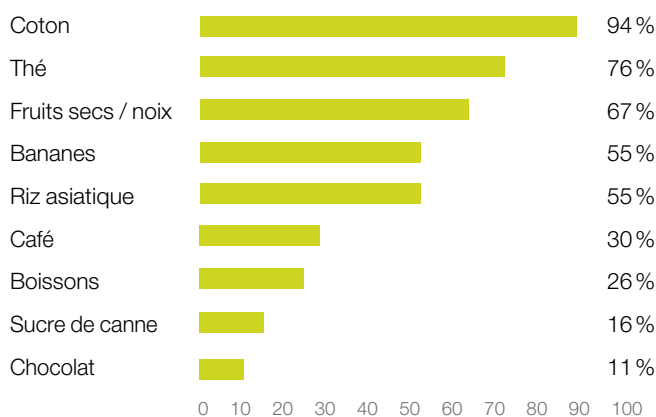
## CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CATÉGORIE DE PRODUITS<sup>3</sup>

Produit	Chiffre d'affaires (CHF)	Changement par rapp. 2018
<b>Sucreries</b>	<b>141 737 496</b>	<b>22.6%</b>
- Chocolat	117 736 265	19.2%
- Biscuits et divers	24 037 614	39.4%
<b>Bananes</b>	<b>112 964 805</b>	<b>2.3%</b>
<b>Boissons</b>	<b>97 523 040</b>	<b>-1.6%</b>
- Jus de fruits	73 590 795	-3.2%
- Boissons sucrées, y c. thé froid	23 314 501	1.8%
- Boissons alcoolisées	6 177 44	183.5%
<b>Café</b>	<b>88 246 860</b>	<b>-3.2%</b>
<b>Fruits exotiques</b>	<b>77 088 517</b>	<b>-11.0%</b>
- Autres fruits exotiques frais <sup>4</sup>	42 112 457	-16.8%
- Produits de commodité / conserves	29 135 724	0.2%
- Ananas	5 840 336	-16.1%
<b>Produits laitiers</b>	<b>57 467 981</b>	<b>-3.2%</b>
- Yogourts	44 222 036	-2.0%
- Produits laitiers composés	7 899 993	-3.9%
- Autres	5 345 953	-10.9%
<b>Fleurs et plantes</b>	<b>56 633 520</b>	<b>-1.8%</b>
<b>Glaces</b>	<b>35 897 576</b>	<b>-24.5%</b>
<b>Pâtisseries</b>	<b>64 142 414</b>	<b>44.6%</b>
<b>Fruits secs / noix</b>	<b>32 266 826</b>	<b>6.1%</b>
<b>Riz</b>	<b>12 367 041</b>	<b>-1.8%</b>
<b>Sucre de canne</b>	<b>9 479 213</b>	<b>2.5%</b>
<b>Épices</b>	<b>4 887 253</b>	<b>-17.1%</b>
<b>Quinoa</b>	<b>5 122 433</b>	<b>-1.7%</b>
<b>Produits à base de coton</b>	<b>2 786 791</b>	<b>-39.5%</b>
<b>Pâte à tartiner</b>	<b>4 417 962</b>	<b>9.8%</b>
- Miel	3 818 655	-0.7%
- Reste	599 307	240.6%
<b>Produits composés</b>	<b>4 097 392</b>	<b>0.7%</b>
<b>Thé</b>	<b>3 704 044</b>	<b>15.5%</b>
<b>Or (or fin)</b>	<b>3 279 013</b>	<b>22.9%</b>
<b>Ballons de sport</b>	<b>128 074</b>	<b>-36.1%</b>
<b>Total</b>	<b>814 274 635</b>	<b>2.5%</b>

## PART DE MARCHÉ<sup>5</sup>



## PART DE BIO<sup>6</sup>



<sup>1</sup> La matière première est également utilisée dans les produits composés.  
<sup>2</sup> L'an dernier, 3 193 tonnes de café Fairtrade non labellisé n'ont pas été déclarés. Afin de montrer la croissance, cette quantité est désormais prise en compte dans le calcul.  
<sup>3</sup> La répartition des produits dans la catégorie a été révisée. La modification porte sur le chiffre ajusté de l'année précédente.  
<sup>4</sup> Entre autres : avocats, noix de coco, limettes, mangues, oranges.  
<sup>5</sup> Part de marché estimée du commerce de détail, basée sur les quantités vendues. Source : AC Nielsen  
<sup>6</sup> La part de bio repose sur les quantités vendues.

